

La coïncidence de facteurs conjoncturels et structurels a un effet dévastateur sur le secteur du tourisme. En septembre 2016, le Gouvernement a reconnu les difficultés du secteur en lui attribuant une part de responsabilité dans les mauvais chiffres du chômage. Cependant, aucune mesure d'aide n'émerge de nos représentants politiques. Fort de ce constat, l'AHTOP entend prendre part aux différentes échéances électorales qui vont rythmer notre quotidien durant les sept prochains mois. Les mesures proposées ci-dessous sont des pistes simples et concrètes pour redynamiser le tourisme. Elles ont pour objectif de mettre un coup de fouet à l'économie touristique et à l'économie française.

Attractivité du territoire

La France est aujourd'hui la première destination touristique mondiale mais elle est confrontée à une concurrence internationale féroce. Afin qu'elle conserve sa place de leader et demeure toujours aussi attractive auprès des clientèles étrangères, il convient de prendre certaines mesures simples :

- Simplifier et numériser les procédures d'obtention des visas Schengen
- Permettre l'ouverture des principaux sites touristiques 20h/24 et 7j/7
- Créer un Ministère du Tourisme
- Unifier, simplifier et renforcer la promotion de la destination France

Sécurité

L'économie du tourisme a été durement touchée par les attaques terroristes sur notre territoire et plus généralement la France souffre d'une mauvaise image à l'international, due aux problèmes de sécurité. Plusieurs mesures sont donc urgemment nécessaires pour soutenir le secteur du tourisme dans ce contexte sécuritaire :

- Réorienter la communication autour de l'état d'urgence en impliquant les OTA
- Renforcer l'encadrement et le soutien des touristes

Emploi et formation professionnelle

Le secteur touristique est le premier employeur de France avec 2,2 millions d'emplois direct et indirects et 90.000 jeunes en formation. C'est un secteur qui joue un rôle clé dans l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emplois et qui est un vrai vecteur d'ascension sociale. La redynamisation du secteur touristique français implique nécessairement une formation exigeante et mieux adaptée aux besoins du tourisme de demain. Deux priorités nous semblent devoir être mises en œuvre :

- Création de filières de formation d'excellence pour le tourisme et l'hôtellerie-restauration
- Promotion et l'adaptation de l'enseignement en alternance aux spécificités de l'activité touristique (saisonnalité, etc.)

Régulation des plateformes de location de meublés de tourisme

Enfin, et dans un contexte difficile pour l'économie du tourisme, l'absence d'équité concurrentielle entre les acteurs traditionnels du tourisme et les acteurs de l'économie dite « collaborative » fragilise grandement les entreprises du secteur et menace les emplois. En 2015, ce sont 1500 emplois qui ont été détruits dans l'hôtellerie alors que la France battait des records de fréquentation touristique. C'est pourquoi l'AHTOP demande :

- Rédaction urgente des décrets d'application de la loi Numérique (article 51)
- Limite de location des résidences principales abaissée à 60 jours
- Limite minimum de 7 jours pour la location d'une résidence principale
- Transmission automatique des revenus issus de l'économie collaborative aux services fiscaux